

Avis rendu par la commission conjointe d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social réunie le 19 Juin 2018

Objet : Création d'une plateforme innovante constituée d'un établissement d'accueil médicalisé (EAM ex-FAM) de 30 places pour personnes polyhandicapées et d'un EAM « hors les murs » de 10 places tous handicaps dans le département de l'Essonne

Avis d'appel à projet publié le 17 Janvier 2018.

La commission de sélection a établi le classement suivant :

- 1^{er}. OVE
- 2^e.: CESAP
- 3^e : Société Philanthropique
- 4^e. Envoludia
- 5^e. Les Tout Petits

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise conjointement par le Président du Conseil départemental de l'Essonne et le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

Paris, le 19 juin 2018

Le Coprésident de la commission
auprès de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé
Didier MARTY

La Coprésidente de la commission
auprès du Département
de l'Essonne

Signé
Marie Claire CHAMBARET